

La crise démographique de 1740 à Charleville

Évolutions et dynamiques entre deux dénombremments (1739 et 1742)

The 1740 Demographic Crisis in Charleville: Trends and Developments Between Two Censuses (1739-1742)

Cristina Munno



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoiremesure/4799>

DOI : 10.4000/histoiremesure.4799

ISSN : 1957-7745

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2013

Pagination : 53-88

ISBN : 978-2-7132-2400-3

ISSN : 0982-1783

Référence électronique

Cristina Munno, « La crise démographique de 1740 à Charleville », *Histoire & mesure* [En ligne], XXVIII-2 | 2013, mis en ligne le 31 décembre 2016, consulté le 03 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/4799> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoiremesure.4799>

Cristina MUNNO*

La crise démographique de 1740 à Charleville Évolutions et dynamiques entre deux dénombrements (1739 et 1742)

Résumé. La crise démographique qui a touché une partie du nord de l'Europe dans les années 1740 est le point de départ d'une étude intégrant une source historique particulière : les dénombrements de Charleville, véritable fenêtre sur l'évolution démographique d'une population en situation de crise. L'article prend en compte les informations existantes sur la crise économique et démographique de 1740 et sur sa gestion spécifique. Les données recueillies dans les registres paroissiaux, les dénombrements et d'autres registres administratifs de Charleville se complètent en vue d'interroger, sur une base quantitative et à l'échelle de la ville, les raisons de la crise, et d'observer ses répercussions à l'échelle des ménages. En ce qui concerne l'effondrement démographique, il peut être étroitement associé à des causes de type épidémique renforcées par le dépérissement et la sous-alimentation. Le rôle de la mobilité et des migrations s'avère important dans la diminution de la population à cette période.

Mots-clés. Crise de mortalité, XVIII^e siècle, dénombrements, listes des pauvres, mobilité

Abstract. The 1740 Demographic Crisis in Charleville: Trends and Developments Between Two Censuses (1739-1742)

Taking the demographic crisis that hit parts of northern Europe in the 1740s as its starting point, this study examines the possibility offered by a historical source, the Charleville censuses, to provide information on the demographic trends of a population in crisis. First of all, the article considers existing information on the demographic and economic crisis of 1740 and the management of this specific situation. The complementary information compiled in Charleville's parish registers, censuses and other administrative records are used to examine the reasons for the crisis on a quantitative, town-wide basis, and to note its impact on household size. The demographic collapse was no doubt closely associated with epidemic causes strengthened by undernourishment and malnutrition. Mobility and migration are also shown to have played an important part in the population decline during this period.

Keywords. Mortality crisis, 18th century, censuses, poor lists, mobility

* Università Ca Foscari Venezia, Dipartimento di Economia, San Giobbe, Cannaregio 873, 30 121 – Venezia, Italia. E-mail : crimunno@unive.it

Le projet « Mobilités, Populations, Familles en France du Nord de la fin du xvii^e siècle à la fin du xix^e siècle », a pour objectif de suivre de façon nominative la population de Charleville, une petite ville des Ardennes, à l'époque moderne. Les dénombrements annuels réalisés par les autorités municipales durant tout le xviii^e siècle¹ donnent, en effet, un suivi nominatif des résidants. Ils indiquent, en particulier, l'origine géographique des habitants, leur lieu de naissance, ainsi que, dans certains cas, la date d'arrivée des individus dans la ville, s'ils n'en étaient pas originaires. Ils fournissent également le nom et la profession du chef de famille ainsi que le nombre de personnes et le lien familial et professionnel de chacun des membres avec lui.

Le dénombrement n'indique, cependant, en ce qui concerne les registres les plus anciens, que le nombre d'enfants présents au sein du foyer. La comparaison entre dénombrements ne permet donc pas d'identifier de façon certaine les enfants décédés. Cela impose certaines limites aux analyses à l'échelle individuelle et nominative, notamment si l'on souhaite procéder à des observations sur les probabilités de survenue des risques ou à des analyses biographiques de type longitudinal, qui sont devenues un quasi-paradigme dans le domaine de la démographie². Nous sommes contraints pour le xviii^e siècle de nous limiter à une reconstruction des événements par famille. En effet, pour ce type d'analyse, il est nécessaire de connaître le moment du « début de l'observation à gauche » ou celui de la « rupture à droite », des événements de la vie des individus présents dans les dénombrements : la date de naissance de chaque individu, l'irruption d'un couple par le biais du mariage, la sortie en raison d'un décès, ou d'éventuelles données sur la mobilité géographique. Pour intégrer ces informations à l'étude, et pour progresser dans ce sens, au moins au niveau des ménages, nous devons recourir aux registres paroissiaux. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'attribution d'un événement à un individu n'est pas toujours possible à partir des dénombrements du xviii^e siècle, en particulier en ce qui concerne les mineurs. De plus, nous n'avons pas de sources susceptibles de reporter de façon précise certaines causes de « rupture à droite », telles que les émigrations. Les trajectoires migratoires des individus et des familles ne peuvent donc être évaluées que dans les cas de disparition d'une famille d'un dénombrement à l'autre. Les dénombrements de Charleville et les autres informations nominatives, recueillies grâce à des

1. Voir à ce sujet F. BOUDIAABA *et al.*, 2010, p. 17-42. L'article explique en détail comment a été constituée la base de données pour l'exploitation des informations fournies par les recensements en vue d'une étude sur la mobilité des individus présents entre 1864 et 1865 et dont le nom commence par la lettre « B ».

2. J. KOK, 2007, p. 203-230.

sources extérieures, permettent cependant de procéder à une reconstruction des phénomènes de « présence/absence » par ménage. Un certain nombre d'informations nous sont aussi fournies : le statut social et la profession du chef de famille, l'origine géographique de la famille, l'éventuel accès aux subventions accordées aux pauvres de la ville grâce à des listes des pauvres, le fait d'être propriétaire ou non d'un bâtiment. Elles peuvent nous permettre d'associer les comportements migratoires ou les facteurs de risque de décès à des situations socio-économiques spécifiques. D'autres éléments qui pourraient déterminer des comportements démographiques sont également identifiables comme, par exemple, l'âge du chef de famille.

Au préalable, nous chercherons à analyser la réaction de la population de Charleville dans une période de fort ralentissement économique, caractérisée par une grave crise alimentaire et probablement par des crises épidémiques. L'étude de cette période spécifique devrait nous permettre de déterminer les éléments les plus stables comme les plus fragiles de la population urbaine. Nous porterons notre attention sur un évènement particulier : la crise démographique des années 1740, qui touche une large partie de la France, des Pays-Bas et de l'Europe continentale. Cette crise se caractérise par un ralentissement de la production agricole et une augmentation du prix des denrées alimentaires, suite à de mauvaises conditions climatiques. L'historiographie sur cette période est relativement pauvre. Les études démographiques datent à présent de plusieurs décennies et ne font état que d'observations synthétiques, et développent peu d'exemples précis³. Grâce essentiellement à l'utilisation des sources quantitatives fournies par la base de données sur Charleville, en l'absence de sources narratives, nous chercherons à comprendre comment la population de cette ville a réagi à la crise. Se restreindre à des observations empiriques et quantitatives induit nécessairement un certain nombre de limites, mais il s'agit là d'une expérience intéressante du point de vue méthodologique⁴.

1. Charleville dans les années 1740

Au XVIII^e siècle, Charleville – fondée par le prince Charles 1^{er} Gonzague en 1606, grâce à l'installation de 1 291 habitants – n'a pas encore connu le développement démographique qui lui a fait dépasser les 9 000 habitants en 1860, et atteindre par une progression extrêmement rapide 12 000 habitants en 1873 et presque 16 000 habitants en 1886. En 1739, au moment

3. M. BRICOURT *et al.*, 1974, p. 281-333.

4. F.-J. RUGGIU, 2011, p. 27-39 ; F. BOUDJAABA *et al.*, 2010, p. 17-42.

du premier dénombrement auquel nous faisons référence dans cette étude, la population de la ville est de 4 736 individus, pour 1 293 ménages avec une taille moyenne de 3,31 individus. Elle chute à 4 306 habitants dans le dénombrement de 1742 pour 1 253 ménages avec une taille moyenne de 3,15 individus⁵. L'accroissement naturel fondé sur les naissances et les décès est négatif, avec 228 personnes en moins, soit une baisse de 4,8 %. Cependant la proportion d'individus dont on perd la trace entre les deux dénombrements, et qui constituent sans doute le groupe des candidats à l'émigration, est également importante, de l'ordre sans doute de 200 personnes.

La série des dénombrements de Charleville a la particularité de suivre la population de la ville d'année en année. Les premières informations datent de 1698, mais elles ont encore une forme ponctuelle et désorganisée, et c'est entre 1733 et 1739 qu'elles deviennent continues. Après une rupture entre 1739 et 1741, sans doute en raison de la crise économique et démographique qui nous intéresse, la série reprend de façon régulière à partir de 1742.

Les informations disponibles nous permettent d'observer, avec un certain degré de précision, ce qui s'est passé dans la ville à cette période spécifique, celle de l'une des dernières crises de subsistance. Cette crise combine en effet des dérèglements climatiques, une situation de pénurie agricole, une diminution des ressources alimentaires et une dégradation du niveau sanitaire. L'évolution de la population de Charleville (Figure 1), à partir des dénombrements et des registres de baptêmes, traduit les changements, même s'il s'agit évidemment d'une estimation, puisque nous ne tenons pas compte ici des mouvements migratoires.

On observe un déclin progressif de la population dès l'hiver 1740. À l'été 1741, la crise atteint son point culminant, avec une baisse de cinq points par rapport à la population de 1739. Si l'on s'intéresse à présent au taux d'accroissement mensuel continu de la population, obtenu par le recouplement entre les nouvelles entrées, qui correspondent aux naissances repérées dans le registre de baptêmes, et aux sorties, c'est-à-dire les morts inscrits dans le registre de décès⁶, le taux de mortalité augmente (Figure 2).

5. Selon les données préliminaires présentées par F.-J. RUGGIU en 2007, les chiffres seraient de 4 372 en 1733 et de 4 517 en 1742. Le travail d'unification des ménages nous a conduit cependant à identifier différents individus comme étant en fait la même personne, ce qui nous a amené à réduire par la suite le nombre d'habitants. M. STEVENIN, 1974. Voir, à ce sujet, dans ce volume l'article de S. MINVIELLE, 2013.

6. Archives départementales des Ardennes, Archives paroissiales : Tables de naissances, 1686-1772 ; Tables des enterrements 1696-1772.

Figure 1. Population estimée de Charleville entre 1738 et 1742

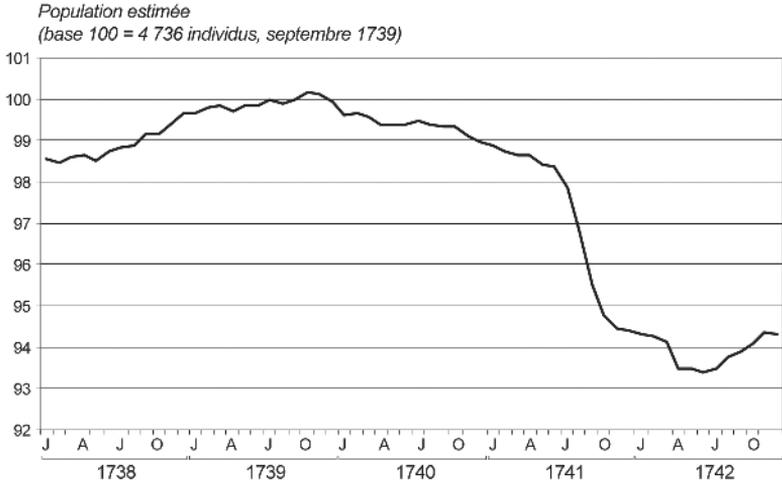
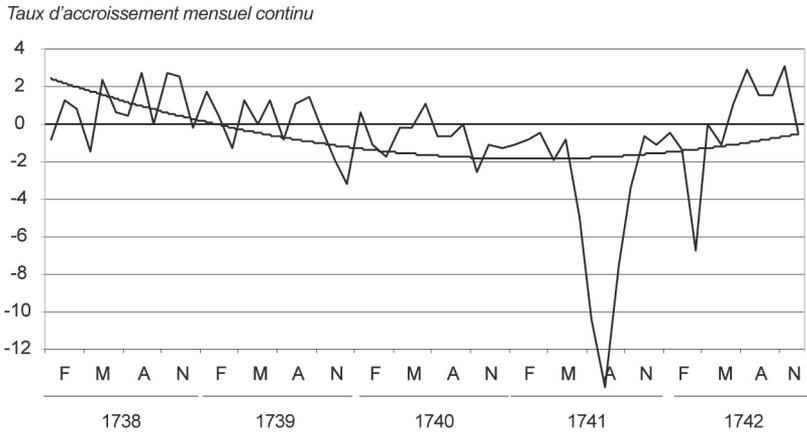


Figure 2. Taux d'accroissement mensuel continu de la population de Charleville entre 1738 et 1742



Note. Calcul effectué sur la base de la population estimée de Charleville.

Nous pouvons identifier deux moments particulièrement critiques, liés sans aucun doute à une forte mortalité : l'été 1741 et le printemps 1742. La première période de crise, particulièrement intense, fait baisser d'environ douze points la population par rapport au mois précédent. De fait, le taux d'accroissement s'était maintenu de façon relativement stable depuis février 1738, atteignant une moyenne autour de zéro, avec des pics plus ou moins importants, et une légère tendance à la diminution, comme en témoigne la ligne de tendance polynomiale (Figure 2). À partir du printemps 1742, nous observons, au contraire, une tendance à la reprise de l'accroissement de la population. Nous étudierons de plus près le type de crise, en nous intéressant à la façon dont cette crise est perçue et appréhendée par l'historiographie du point de vue des dynamiques entre population, alimentation et climat, à l'échelle de la France et de l'Europe.

2. La crise agricole et démographique

La situation des années 1740 est décrite comme étant d'une gravité exceptionnelle, mais elle est comparable dans ses dynamiques à d'autres crises de subsistance de l'époque moderne. L'aspect le plus notable de la crise qui s'amorce en 1740 est qu'elle pourrait découler d'un événement à la fois incontrôlable et éloigné géographiquement : l'éruption du volcan Kamchatka dans les lointaines régions de la Russie asiatique en 1737, sans doute corrélée à une éruption similaire au Guatemala. John Post a, en effet, montré l'influence éventuelle de ces phénomènes géologiques et a étudié les conséquences du refroidissement terrestre au cours de cette décennie sur les dynamiques de population et les crises épidémiques et de subsistance⁷. Emmanuel Le Roy Ladurie dans son *Histoire humaine et comparée du climat*⁸ semble, en revanche, plus sceptique quant à l'existence d'un lien direct entre phénomène volcanique et évolution climatique. Il reste à établir si la couverture atmosphérique de cendres a été d'ampleur à causer, à elle seule, la baisse des températures dans les années suivantes. En raison de la rigueur des hivers et de l'anormale fraîcheur des températures estivales, cette période a suscité l'intérêt croissant des scientifiques qui commencent, justement à cette période, à s'intéresser à l'étude des rythmes, au déroulement, et à la portée de ces phénomènes climatiques. Nous voyons notamment apparaître l'enregistrement systématique des températures. À l'Académie royale des sciences, Réaumur traite ainsi les données qui lui sont envoyées par divers correspondants de différentes provinces. L'année 1740 se caractérise par un « été pourri » : les

7. J. POST, 1985, p. 52.

8. E. LE ROY LADURIE, 2004, p. 579, cité dans C. THÉRE, 2009, p. 181.

pluies se prolongent jusqu'au 22 août, des gelées sont signalées à Paris, et la montée de la Seine provoque des inondations. Les rapports scientifiques marquant le début de l'enregistrement des données semblent s'interroger sur ce qui relève d'un froid ordinaire et sur ce qui, au contraire, relève d'une situation exceptionnelle par rapport aux tendances habituelles. Le phénomène de refroidissement climatique concerne plus particulièrement la partie septentrionale de la France et les Pays-Bas. Quelques textes font état de cette conjoncture climatique particulière, et sont la preuve qu'il s'agit effectivement d'une situation mémorable, qui mérite, aux yeux des contemporains, d'être transmise et racontée. Foucault écrit ainsi en 1739 : « Pluyes fréquentes [...] à la vérité, si les temps continuent à la Pluye, les grains se rempliront de toutes sortes de mauvaises herbes ». Musschenbroek en 1740 rapporte à propos du froid que « de mémoire d'hommes on n'en avait jamais vu de pareil ». Réaumur affirme que « le nom d'année du grand hiver est devenu propre à 1709, celui du long hiver est dû à aussi bon titre à 1740 ». D'Argenson, quant à lui, écrit : « Nous voici en plein été, on fait du feu partout ; le haut du jour on a du soleil chaud, le matin et le soir on meurt de froid »⁹.

De fait, les données disponibles révèlent une situation anormale par rapport aux tendances des températures européennes. Si nous confrontons, par exemple, les données disponibles pour l'Angleterre et les Pays-Bas, on constate qu'entre novembre 1738 et avril 1739, les moyennes mensuelles de températures se limitent toujours à sept degrés, mais descendent rarement plus bas, et jamais en dessous de trois degrés de moyenne : il s'agit d'un hiver certes long, mais, somme toute, plutôt doux. Le grand froid arrive en fait entre novembre 1739 et février 1740, avec des moyennes mensuelles descendant en janvier jusqu'à -4/-5 degrés aux Pays-Bas. S'ensuit, en 1741, un été court avec des températures qui ne dépassent jamais les 15 degrés, alors que les autres années, l'on atteint souvent les 17 degrés. L'hiver suivant, celui de 1740-1741, est quant à lui plutôt long, et les températures restent toujours en dessous de cinq degrés de moyenne entre octobre et avril. Au regard de ces prémisses, pour les contemporains, ce climat a dû apparaître comme un hiver interminable, même s'il n'a pas atteint les proportions de celui dont se souvenaient les habitants les plus âgés, l'hiver 1709¹⁰. On peut évidemment supposer que pour certaines classes d'âge, il peut exister une corrélation directe entre la baisse des températures et la mort par hypothermie ou liée au froid¹¹.

9. C. THÉRE, 2009, p. 188.

10. J. POST, 1985, p. 54-57 ; J. LUTERBACHER *et al.*, 2004, p. 1499-1503 ; G. MANLEY, 1974 ; A. LABRIJN, 1945.

11. R. DEROSAS, 2009 ; M. BRESCHI & M. LIVI BACCI, 1986, p. 9-36 ; M. BRESCHI & L. POZZI, 2004 ; P. R. GALLOWAY, 1985, p. 487-505.

Cependant, l'augmentation du nombre de décès à Charleville dans les années 1740 ne peut être principalement et directement attribuée aux phénomènes climatiques¹². Le plus fort déséquilibre sur le plan démographique prend en effet place entre la fin de l'été et le début de l'automne 1741 et le printemps 1742. Or, si l'on en croit les informations en notre possession, à cette période, les températures sont déjà revenues à la normale depuis plusieurs mois, et l'on ne peut donc imputer directement au climat cette augmentation des décès.

Toutefois, selon un schéma classique, la baisse des températures associée, comme nous l'avons vu, à un été « pourri », peut conduire à une crise agricole profonde, et entraîner une augmentation conséquente du prix des denrées alimentaires. En raison du manque de produits alimentaires, et d'une moindre capacité économique pour une large partie de la population, on observe un accroissement de la malnutrition et des décès causés par la sous-alimentation. À ce propos, les avis divergent et de nombreux chercheurs ont mis en avant le fait que la mort par famine, au sens propre, est une réalité extrêmement marginale dans le monde européen d'Ancien Régime¹³. En général, les réserves alimentaires sont prévues de manière à conserver une marge de sécurité en cas de crise, pour au moins une saison agricole. La situation devient en revanche plus problématique quand deux mauvaises années se succèdent. Théoriquement, dans la zone de Charleville comme dans le reste du nord de la France, avec le printemps 1741, les activités agricoles auraient dû reprendre normalement et la production de l'été 1741 aurait dû commencer à donner ses fruits. Toutefois, nous pouvons penser que la production agricole récoltée lors de la nouvelle saison était principalement destinée à être vendue aux marchés de la ville, aux gens qui en avaient les moyens, et que les populations les plus pauvres étaient contraintes à poursuivre un régime maigre¹⁴. Il est probable que la sous-alimentation d'une partie de la population ait entraîné de nombreux décès et cela au-delà de la période de la crise agricole. En effet, comme nous le verrons, la montée des prix des denrées alimentaires a attiré l'attention de l'administration sur les conséquences sociales de la crise, au moins, jusqu'au mois d'août 1741.

Les informations et les études sur le cas spécifique de la France autour des années 1740 décrivent une situation relativement ambiguë en ce qui concerne

12. Un tel lien a été mis en évidence à Londres en 1749 en ce qui concerne les enfants de moins de dix ans et les personnes âgées de plus de soixante ans : J. POST, 1985, p. 208.

13. P. CHAUNU, 1966.

14. Voir l'évolution des prix des grains à Charleville dans M. MORINEAU, 1974.

les récoltes. L'année 1738, avant la conjoncture climatique défavorable, est décrite comme paisible dans la zone de Charleville. À l'inverse, les régions côtières occidentales et l'arrière-pays entre Orléans, Tours et Poitiers, sont déjà touchées par les mauvaises récoltes¹⁵. La difficile circulation entre les marchés peut cependant expliquer les modalités différentes de diffusion de la crise pendant cette période¹⁶. Au cours de l'hiver 1739-1740, la situation s'aggrave car, suite à la récolte médiocre de 1738, s'ajoutent d'autres éléments de crise. La ville de Rouen, par exemple, est touchée par une crise extrêmement forte, dont les proportions resteront inégalées au moins jusqu'à la Révolution ; une situation similaire à Eu, où la crise est comparée à celle de 1709¹⁷. En effet, la mercuriale fait état d'une augmentation de 150 % des prix pour certains produits par rapport aux années précédentes, en particulier le prix du blé en 1740 ; les denrées ne retrouvent une valeur normale qu'à partir de 1742¹⁸. Les données relevées pour la ville de Douai, située à 200 kilomètres de Charleville, mais proche de la Belgique par sa situation géographique et sa proximité, révèlent que le prix de l'avoine passe d'une moyenne de 1,35 livre parisis dans les années 1737-1738 à une moyenne de 2,08 en 1739, de 2,62 en 1740 allant jusqu'à atteindre un pic de 3,22 avant de baisser à nouveau à 2,34 en 1742. Le prix du blé connaît quant à lui une augmentation encore plus importante, passant d'une moyenne de 4,43 livres parisis dans les années 1737-1739 à 11 en 1740. Il reste ensuite très élevée jusqu'en 1741, avec 6 livres parisis, avant de retomber à 2,74 en 1742¹⁹. Le blé étant avant tout destiné aux marchés parisiens, ces chiffres indiquent également que la population des autres villes a été contrainte d'adapter et de repenser sa façon de se nourrir, en cherchant à privilégier les produits disponibles comme l'avoine, l'orge, ou d'autres céréales moins coûteuses, à condition qu'elles soient utilisables et comestibles²⁰.

Les sources révèlent, en effet, une situation de profonde misère. Elles évoquent notamment que certains parmi les plus pauvres sont réduits à manger des racines « de fougères ou bouillies de sarrasin cuites à l'eau »²¹. Pour endiguer ces difficultés, les autorités locales cherchent à acheter des denrées alimentaires et demandent aux seigneurs de réduire les impôts en nature. En septembre 1740, des mesures administratives sont mises en place

15. M. BRICOURT *et al.*, 1974, p. 281-333.

16. G. BÉAUR, 2000, p. 266.

17. G. LEMARCHAND, 1989, p. 230.

18. J. DUPÂQUIER *et al.*, 1968 ; A. APPLEBY, 1979.

19. M. MESTAYER, 1963, p. 157-176.

20. M. BRICOURT *et al.*, 1974, p. 332-333.

21. Cité dans G. BÉAUR, 2000, p. 266.

à Paris, permettant de garantir des provisions aux nécessiteux, au détriment cependant des autres villes et territoires²². Dans l'ensemble, cette crise alimentaire contribue à créer un grave malaise social, aussi bien en milieu rural, où le travail vient à manquer, que dans les villes où les manufactures souffrent de la crise. C'est, par exemple, le cas de Rouen. La mendicité, la paupérisation et les révoltes populaires sont de plus en plus présentes ; des mesures sont donc prises pour calmer les esprits. Un arrêt du parlement du 30 décembre 1740 met ainsi en place des registres destinés à fournir des aides aux nécessiteux, à partir de dons des citoyens les plus riches, et dans une certaine mesure les richesses sont ainsi redistribuées. Ce système de protection sociale est mis en place dans toutes les paroisses au moins jusqu'au mois d'août 1741. Des mesures répressives sont également imposées, contraignant les indigents et les mendiants à retourner dans leur paroisse d'origine dans un délai de six semaines, sous peine d'incarcération²³.

Par opposition aux graves crises historiques de mortalité, la situation de 1740 s'apparente donc en tout point à une crise larvée. Plus qu'un pic d'aggravation des conditions de vie, c'est sa durée qui donne à la crise son caractère remarquable. À cette situation de malaise prolongé s'ajoute une troisième cause qui participe sans doute de l'effondrement démographique : l'augmentation des décès dus à la dégradation de la situation sanitaire, à la sous-alimentation et à la consommation de denrées avariées. L'affaiblissement et la fatigue finissent, en effet, par avoir raison de l'organisme, qui développe moins de défenses immunitaires et devient plus susceptible d'être atteint par les épidémies et les virus. Même si certaines études démontrent qu'il n'existe pas de réelle corrélation entre les crises épidémiques ou les maladies infectieuses et les variations de prix, il semble que ces deux facteurs concomitants soient à l'origine des crises les plus aiguës²⁴. Pour la France comme pour Charleville, nous ne possédons que peu d'indicateurs sur la nature des maladies susceptibles de s'être propagées à cette période. Duhamel rapporte en 1741 :

« C'étoient véritablement des fièvres malignes, vermineuses [...] les malades étoient emportés en deux ou trois jours ; cette maladie a principalement attaqué les pauvres gens, dont elle a fait mourir un nombre prodigieux. »²⁵

22. M. BRICOURT *et al.*, 1974, p. 318-319.

23. Bibliothèque nationale de France, Joly de Fleury, 1120, fol. 260-261 ; cité dans M. BRICOURT *et al.*, 1974.

24. M. W. FLINN, 1983, p. 77 ; M. LIVI BACCI, 1987.

25. C. THÉRE, 2009, p. 193 cite Maraldi, qui cite lui-même le *Journal* de Duhamel de 1741.

En ce qui concerne la Belgique voisine, à 150 ou 200 kilomètres de Charleville, John Post signale plusieurs cas d'épidémies de dysenterie qui se propagent dans la région du Hainaut au cours des mois de septembre, octobre et novembre 1741. Des annotations dans les registres paroissiaux de l'époque rapportent, en effet, une épidémie de dysenterie qui se diffuse des Flandres à la France, et qui touche en particulier les enfants et les personnes âgées²⁶. Le cas de Charleville pourrait s'insérer dans ce contexte.

3. La crise démographique à Charleville

Charleville connaît donc, au cours de l'année 1741, une augmentation de la mortalité : elle est en effet plus de trois fois supérieure à celle des mois précédents. Les chiffres bruts indiquent que l'on passe d'une moyenne de 18,4 décès entre février 1738 et juin 1741, à une moyenne de 56 décès mensuels entre juin et octobre 1741, et d'encore 21,5 décès en moyenne entre novembre 1741 et juin 1742. Si nous étudions ces chiffres plus précisément, nous observons deux pics de mortalité particulièrement aigus. L'épisode le plus dramatique est celui de l'automne 1741, l'autre, plus modéré, a lieu en avril 1742. Ces deux crises d'intense mortalité sont relativement éloignées, dans le temps, des périodes de rigueur climatique des années précédentes, cependant la population ressentait encore sans doute à ce moment-là les effets de la crise agricole et de l'augmentation des prix, qui ont perduré, au moins, jusqu'au printemps 1741. Les informations recueillies à propos des mariages vont également dans ce sens. On notera, en effet, qu'entre janvier 1741 et juin 1741, un seul mariage est célébré à Charleville, et que le taux de nuptialité devient donc quasi nul précisément à cette période. On observe ensuite une reprise dans les mois suivants, avec une moyenne presque constante de quatre mariages par mois dans le deuxième semestre de 1741, et une augmentation avec seize mariages célébrés en janvier 1742. La préparation du mariage impliquant l'engagement de biens et l'organisation de nouvelles structures familiales et résidentielles, elle requiert une implication, qui, dans les phases les plus aiguës de la crise, ne peut constituer une priorité. On observe le même phénomène en ce qui concerne la natalité, avec un taux brut inférieur à 2,5 ‰ entre novembre 1741 et janvier 1742 (1,79 ‰ en janvier avec seulement huit naissances) : nous constatons ici, clairement, les signes indicateurs d'un moment de crise qui a eu lieu neuf mois plus tôt, et qui se manifeste par une réduction des conceptions, entre février et avril 1741. Ces chiffres peuvent être révélateurs d'une situation d'aménorrhée chez les femmes qui souffrent de sous-alimentation, ou

26. J. POST, 1985, p. 260-261.

bien, plus simplement d'une réduction de l'activité sexuelle au sein des couples. Ces facteurs révèlent aussi un moment de crise et de nécessité d'adaptation au sein de la ville de Charleville, qui se traduit par une période de stagnation démographique au printemps 1741 et par les taux de mortalité de l'automne 1741 et du printemps 1742.

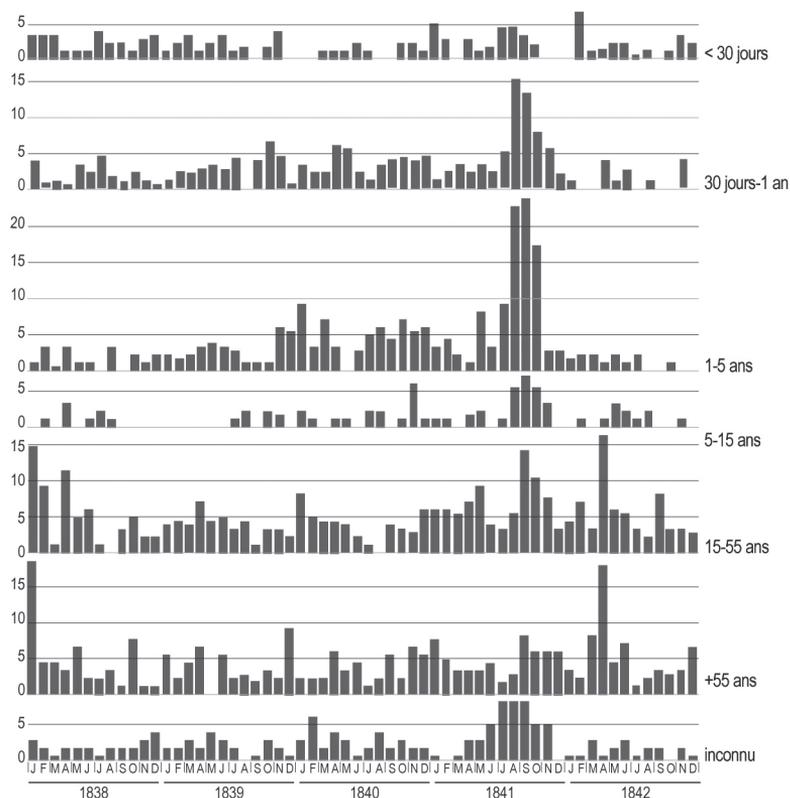
Il convient de s'intéresser plus particulièrement aux décès pour comprendre l'éventuelle corrélation entre la mortalité et les éléments du contexte agricole, alimentaire et climatique. Il est en effet utile d'identifier d'éventuelles variations dans les chiffres et la nature des décès au cours du temps. Les informations collectées dans les registres paroissiaux peuvent être analysées, avec davantage de précision, grâce à une étude du nombre de décès par classe d'âge. Cette analyse nous permet de déterminer les populations majoritairement exposées à la mort. De fait, au cours des différentes étapes de la vie, la probabilité de mourir varie. L'exposition aux risques, la probabilité de contracter une maladie, d'être affaibli physiquement ou l'aptitude à répondre à une crise alimentaire sont des facteurs de variation.

En observant l'évolution mensuelle des décès par classe d'âge entre janvier 1738 et décembre 1742 (Figure 3), des éléments de réponse sont susceptibles d'expliquer la crise de mortalité des années 1740 à Charleville. L'élément de loin le plus évident est que le pic de mortalité de la fin de l'été 1741 est intrinsèquement lié aux chiffres de la mortalité infantile et néonatale. Ce sont, de fait, les enfants de la classe d'âge qui s'étend de trente jours à un an, et surtout ceux de la classe des un à cinq ans qui meurent le plus entre août et septembre 1741. Étant donné l'importance de la population – autour de 4 500 individus à cette période –, les chiffres ne sont pas très élevés : de l'ordre de 62 décès entre août et octobre pour les enfants de un à cinq ans (taux de mortalité de 13 ‰, dix fois supérieur à celui du trimestre précédent pour cette classe d'âge²⁷) et de l'ordre de 35 décès pour les enfants de trente jours à un an (taux de 7,6 ‰ contre 2,2 ‰ pour le trimestre précédent). Il convient d'observer que la mortalité néonatale, qui survient dans le premier mois de vie, apparaît fortement sous-estimée ; dans l'Europe moderne, elle tourne en effet plutôt autour de 200 ‰²⁸. Au regard de cette comparaison, la mortalité infantile des « un mois à un an »

27. Les données sont calculées par rapport à l'ensemble de la population. Il n'était pas possible d'envisager une analyse par structure d'âge de la population totale, puisque nous ne possédons par le nombre total d'enfants de chaque classe d'âge.

28. Pour la France, elle est d'environ 270 ‰ au cours de la première année de vie, et dans le Nord-Est de la France, la mortalité est encore plus importante. Consulter à ce sujet : A. BIDEAU *et al.*, 1997.

Figure 3. Nombre « brut » de décès par classe d'âge à Charleville, janvier 1738-décembre 1742



apparaît elle aussi en partie sous-estimée. En ce qui concerne le second grand pic de mortalité, celui du printemps 1742, l'explication semble en revanche se trouver dans le nombre de décès des plus de 55 ans et des adultes de 15 à 55 ans. Les enfants, au contraire, ne semblent pas touchés de façon significative par cette crise. Évidemment, on peut aussi supposer que les enfants les plus fragiles avaient déjà été fauchés par la conjoncture de la fin de l'été²⁹. On observe aussi qu'une crise

29. Nous pouvons aussi en déduire une sous-estimation de la mortalité des nouveau-nés de un à trente jours, qui n'est pas disponible dans la source elle-même. À ce sujet : C. O. GRADA, 2011, p. 86.

similaire chez les personnes âgées, quoique moins intense, avait déjà eu lieu en janvier 1738. Elle peut, sans doute, être imputée à des maladies comme la grippe, ou à des troubles de type saisonnier liés à la rigueur du froid, comme les infections des voies respiratoires.

À partir de ces observations, un certain nombre d'hypothèses peuvent être avancées quant aux causes de décès pour cette période spécifique. Le premier constat est celui de la périodicité. Les décès des mois d'août et septembre concernent principalement des enfants en phase de sevrage ou qui se trouvent dans les premières années de leur vie, au cours desquelles ils sont particulièrement fragiles. Comme nous l'avons vu, au regard du calendrier des événements climatiques et des évolutions des prix, ces pics de mortalité ne peuvent pas être directement associés à de graves épisodes de famine – le point culminant de la crise semble, en effet, avoir eu lieu au printemps 1741 – ni à des décès liés au froid, à des inflammations respiratoires ou à des symptômes pseudo grippaux. Ces pics de mortalité pourraient, en revanche, être imputés à des problèmes de type épidémique, à la diffusion éventuelle de maladies qui se développent dans un climat chaud-tempéré ou encore à des problèmes gastro-intestinaux, liés à la consommation d'aliments avariés à des moments critiques de la vie des enfants, comme la phase du passage de l'allaitement maternel au sevrage. La cause de ces décès peut donc être attribuée à des infections gastro-intestinales, dues à une mauvaise conservation des aliments ou à l'administration, souvent peu soucieuse d'hygiène, d'aliments non adaptés à l'âge des enfants. Comme nous l'avons déjà évoqué, la fin de l'été 1741 devrait correspondre à la première bonne récolte après deux ans de « long hivers ». D'autre part, si la crise était liée à des pénuries de type alimentaire, elle devrait toucher de façon plus globale l'ensemble de la population citadine, et pas uniquement les enfants. Au vu de ses caractéristiques, ce pic de mortalité pourrait être attribué à la diffusion de maladies infantiles, comme la scarlatine, la rougeole, la méningite, la coqueluche, la diphtérie ou encore la typhoïde, qui touchent habituellement les enfants âgés entre un et cinq ans, et parfois les enfants plus âgés, jusqu'à dix ans³⁰. Cette forte mortalité s'explique sans doute par la corrélation de deux facteurs : des carences alimentaires et une exposition importante des

30. M. LIVI BACCI, 1987, p. 67, cite R. I. ROTBERG & T. K. RABB, 1985, à propos de la corrélation entre niveau de nutrition et processus infectieux : elle est réelle en ce qui concerne la rougeole, la coqueluche et les parasites intestinaux, moins claire pour la diphtérie, le typhus et la grippe, et elle ne peut pas être démontrée ou n'est pas pertinente pour la variole et la fièvre typhoïde.

enfants à des risques accrus d'infections. L'épidémie de dysenterie en territoire belge en automne 1741, déjà évoquée, s'insère sans doute dans ce schéma.

Étant donné la saison et les classes d'âge concernées – les adultes et les personnes âgées – il semble plus probable que le pic de mortalité du printemps 1742 soit lié à une pénurie alimentaire dans la mesure où les récoltes de la saison précédente sont épuisées et que celles de la nouvelle saison ne sont pas encore disponibles. Cette hypothèse ne semble cependant pas très réaliste puisque, d'un point de vue climatique et agricole, le printemps 1741 aurait été plus susceptible de produire ce genre de cas de figure³¹. Pour les adultes et les personnes âgées, pouvons-nous faire l'hypothèse du prolongement d'une épidémie de dysenterie, de typhoïde ou de maladies gastro-intestinales à cette période ? En observant de plus près ces résultats, on constate que si les chiffres de mortalité infantile enregistrés pour l'été 1741, concernent les filles et les garçons à part quasi égale (majoritairement des garçons en août et des filles en septembre), les résultats de la mortalité des adultes et des personnes âgées montrent, au contraire, que les femmes de plus de 55 ans sont presque deux fois plus représentées que les hommes dans les chiffres des décès. En ce qui concerne les adultes jusqu'à 55 ans, en revanche, la proportion entre hommes et femmes est la même³². Nous pouvons donc nous interroger sur la probabilité que la crise de mortalité à Charleville puisse être due à deux vagues d'épidémies espacées de seulement quelques mois qui touchent les individus de façon différenciée en fonction de leur classe d'âge. Nous pouvons nous demander également dans quelle mesure ce processus a été aggravé par l'affaiblissement des organismes lié à la pénurie alimentaire du printemps 1741. L'évaluer de façon certaine semble impossible, par manque de sources. Il est clair pour autant que l'on peut exclure une quelconque forme de recrudescence de maladies endémiques. On peut également supposer que les causes de ces crises de mortalité qui touchent les enfants et les adultes par phases successives entre l'été 1741 et le printemps 1742, sont de natures diverses.

31. Sur la nature cyclique des rapports entre crise alimentaire et denrées disponibles, consulter : M. LIVI BACCI, 1987.

32. En janvier 1738, le rapport entre hommes et femmes en ce qui concerne les décès était au contraire de l'ordre de 50/50.

4. De l'utilisation des dénombrements comme sources d'informations sur la crise

Si, par hypothèse, cette crise était déterminée par un accès variable aux ressources alimentaires, nous devrions constater une répartition inégale de la mortalité entre les différents milieux sociaux et entre des familles de positions socio-économiques diverses. Si les informations relatives à l'âge et au moment du décès sont relevées dans les registres paroissiaux, celles relatives à l'appartenance sociale sont données par les dénombrements, tandis que celles concernant la pauvreté se trouvent sur les listes des pauvres rédigées par la municipalité de la ville³³. Toutefois, nous ne pouvons associer de façon directe les événements démographiques, repérables dans les registres paroissiaux, avec les individus qui en ont été les acteurs que dans de très rares cas³⁴. Les dénombrements nous permettent cependant de synthétiser tous les événements advenus à cette période. Nous pouvons ainsi tenter d'observer l'évolution de la composition des familles entre 1739 et 1742, et chercher à savoir si la perte d'individus et d'enfants dans un ménage déterminé est conditionnée par des variables de type socio-économiques.

Le premier élément signalé dans les dénombrements concerne la composition des familles entre 1739 et 1742. Nous répartirons ici les foyers selon une typologie composée de quatre catégories, nous éloignant en cela pour des raisons à la fois pratiques et substantielles des catégories classiques proposées par Peter Laslett. En effet, nous ne prendrons pas en considération dans la composition des foyers la présence d'éventuels domestiques ou serviteurs³⁵. Nous nous intéressons aux individus isolés, ou vivant seuls, aux familles nucléaires dans lesquelles au moins un des deux parents est présent ainsi qu'aux ménages complexes³⁶. Nous pouvons observer les évolutions au cours de cette période en consultant le Tableau 1 et les données qui lui sont relatives. Il est clair que le modèle prédominant est celui du ménage nucléaire simple lié à l'habitude de la néo-localité après le mariage³⁷.

33. Archives départementales de Charleville, GG 98, Rôle des pauvres, 1740.

34. En les combinant à des individus déjà désignés, et retrouvés dans les dénombrements, ces données nous ont permis d'identifier pour l'instant seulement 29 décès entre 1739 et 1741.

35. P. LASLETT, 1972 ; C. MUNNO, 2010.

36. Nous entendons par ménages complexes ceux formés par des cohabitants n'ayant pas de relations familiales entre eux (sept cas entre 1739 et 1742) ou par des couples de frères et leurs épouses, ainsi que ceux qui contiennent, en plus d'une famille nucléaire, un ou plusieurs membres de la famille, ascendants ou collatéraux.

37. S. MINVIELLE, 2013 (ce volume). Voir aussi F.-J. RUGGIU, 2007.

Tableau 1. *Structure des familles à Charleville en 1739 et en 1742*

	1742				Total
	Solitaires	Familles nucléaires	Familles de veufs/veuves	Familles complexes	
1739					
Solitaires	117	10	7	7	141
Familles nucléaires	16	529	27	14	586
Familles de veufs/veuves	28	16	95	1	140
Familles complexes	5	14	0	11	30
					897

Note. Les familles qui apparaissent au cours de la période, par émigration ou création d'un nouveau couple et présentes uniquement dans le dénombrement de 1742, ne sont pas prises en compte dans ce tableau.

Ces observations révèlent tout d'abord un certain nombre d'erreurs possibles et de limites de la source. Par exemple, certains foyers qui étaient notés comme des ménages d'individus isolés se transforment, en quelques années, en familles de type complexe ou en familles de veufs avec enfants. Or, les dates rendent ces cas de figure très peu probables, même s'ils ne sont pas totalement inenvisageables, par exemple dans le cas de l'arrivée de locataires dans le ménage. En général, nous constatons que les grands changements sont le plus souvent imputables aux conséquences du décès d'un des membres du couple (27 cas de familles nucléaires simples en 1739 qui deviennent en 1742 des familles de veufs et 16 cas qui deviennent de nouveaux solitaires), au mariage d'un des membres (16 cas de veufs qui se remarient, 10 cas de solitaires qui forment une nouvelle famille, 28 cas de parents veufs qui deviennent solitaires, sans doute parce que leurs enfants forment leur propre famille), ou à l'intégration d'un nouveau membre au sein de la famille (14 cas de familles nucléaires simples qui deviennent des familles complexes).

Afin d'analyser les pics de mortalité et de comprendre leur lien avec la crise économique de cette période, nous chercherons à entrer dans le détail des cas individuels, en tenant compte aussi bien d'une mortalité infantile importante que des changements dans le nombre des composantes d'une famille.

Outre le nombre total d'individus présents dans chacun des ménages, les registres signalent également la présence des mineurs de moins de seize ans. Toutefois, cette mention reste une approximation. En effet, en raison de l'écart temporel entre les deux observations, il est fort probable que ce paramètre ne soit pas noté de façon précise. Il indique, par ailleurs,

uniquement le fait qu'un individu ait atteint l'âge de seize ans, mais ne nous dit pas, en revanche, si au sein d'une famille des décès de mineurs ont eu lieu entre 1739 et 1742. Nous proposons, en vue d'une étude comparative, un tableau à double entrée (Tableau 2), qui tient compte de l'observation des mineurs seuls mais également de la population dans son ensemble. Ce tableau nous permet également d'estimer le nombre total d'individus au sein des ménages, par le biais du comptage direct du nombre de parents affiliés au chef de famille³⁸. En ce qui concerne la première partie, le risque est de ne pas inclure les enfants qui dépassent le seuil des seize ans entre 1739 et 1742. Pour la deuxième partie, la colonne « Individus dans les ménages » comptabilise aussi les enfants plus âgés, déjà sortis du noyau familial en raison d'une émigration ou d'un mariage. Cette deuxième partie tient compte donc à la fois des cas de mortalité et des cas de mobilité. Toutefois, ces deux estimations conservent leur valeur exploratoire et nous confirment que les dénombrements permettent de décrire la situation démographique de Charleville à cette période.

Nous proposons donc ici une analyse qui prend en compte à la fois la probabilité de « décès d'enfant » au sein des familles aussi bien en 1739 qu'en 1742, et la « sortie hors de la famille » de n'importe quel membre de la famille sans considération d'âge particulière (cf. Tableau 2). Dans la première partie du tableau, seules les familles qui comptent au moins un individu de moins de seize ans en 1739 sont prises en compte. Dans les deux cas, on analyse uniquement les changements au sein des familles que l'on peut suivre entre 1739 et 1742, en considérant tous les types de famille, aussi bien complexes que nucléaire simples³⁹.

En partant de ces informations, nous constatons qu'en ce qui concerne les mineurs, 39,9 % des ménages connaissent une réduction du nombre d'enfants présents au sein du foyer entre 1739 et 1742. Dans 43,9 % des cas, le nombre de jeunes membres de la famille reste le même, et dans 16 % des cas, nous observons une augmentation, vraisemblablement due à une naissance. En ce qui concerne l'ensemble des ménages, moins de 10 % voient la réduction du nombre de leurs membres ; la grande majorité (86,3 %) se

38. Le problème de la connaissance du détail des mouvements internes au sein des familles demeure, en effet, puisque nous ne pouvons collecter ces informations dans le cas où une naissance et un décès ont eu lieu entre-temps.

39. Plusieurs modèles ont été testés pour la seconde partie du tableau, qui excluaient par exemple les ménages de solitaires, mais le résultat ne diffère pas beaucoup et est moins significatif d'un point de vue statistique, nous avons donc privilégié un modèle plus complet, qui n'exclut aucun type de famille.

trouve donc dans une situation de stabilité et environ 5 % restants abritent une augmentation du nombre de leurs membres au cours de ces deux années.

Partant de cette analyse, il est intéressant de se demander dans quelle mesure les différences de milieu socio-économique influent sur le fait qu'une famille subisse des « pertes » de mineurs comme celles de membres en général. Nous proposerons donc un tableau qui indique la probabilité différenciée pour des ménages appartenant à des couches sociales diverses, de courir le risque d'une « perte » d'un membre de la famille au cours de la période 1739-1742. Parmi les caractéristiques qui pourraient nous aider à évaluer, par exemple, si une forte mortalité infantile est liée à des raisons épidémiques ou bien au manque d'accès à des ressources alimentaires, nous retiendrons tout d'abord la mention de la profession du père de famille. Bien qu'il s'agisse d'une simplification, nous considérerons comme faisant partie de la même catégorie, ceux que nous pensons avoir un accès relativement privilégié aux marchés alimentaires comme les agriculteurs, les travailleurs de l'industrie alimentaire ou encore les marchands. Étant donnée la forte présence des travailleurs de la métallurgie à Charleville, ce groupe sera considéré comme une catégorie en soi. Nous distinguons enfin les travailleurs journaliers et artisans de tous types, des individus exerçant des professions dans l'administration, travaillant dans le domaine du service ou dans toute branche qui démontrerait une aisance à la fois intellectuelle et financière. Nous répartirons également les familles en fonction d'autres caractéristiques de type social : leur appartenance ou non aux listes des pauvres de la ville en 1740 ou le fait que les familles soient propriétaires ou non⁴⁰. Enfin, le quartier de résidence des familles est également pris en compte. Cette dernière donnée pourrait s'avérer significative dans le cas éventuel d'une contagion épidémique liée à la salubrité territoriale et rendue sensible par la proximité géographique des cas de décès. Nous reportons dans le Tableau 3, constitué de deux modèles logistiques, les résultats de cette enquête. La variable dépendante calculée dans le premier modèle est celle de la probabilité d'avoir « une réduction des mineurs de moins de seize ans présents au foyer entre 1739 et 1742 ». Dans le second modèle, nous nous intéressons à la probabilité d'avoir « une réduction du nombre d'individu du foyer entre 1739 et 1742 ». Au regard des résultats, les éléments qui déterminent le risque de « pertes » semblent en partie contradictoires. Nous poursuivrons donc en nous intéressant aux résultats dans le détail.

40. Les informations sur les propriétés sont issues des dénombrements. La corrélation entre les deux variables de propriété et de pauvreté est inférieure à 20 %, nous pouvons donc aisément les insérer dans un même modèle.

Tableau 2. Évolution du nombre d'individus et d'enfants mineurs entre le recensement de 1739 et celui de 1742

Mineurs de 16 ans présents dans les ménages				Individus présents dans les ménages			
Différence de la présence des mineurs dans le ménage entre 1739 et 1742	Nombre de ménages concernés	%	% Cumulatif	Différence de la présence des individus dans le ménage entre 1739 et 1742	Nombre de ménages concernés	%	% Cumulatif
-10	1	0,16	0,16	-10	2	0,22	0,22
-9	0	0,00	0,16	-9	1	0,11	0,33
-8	0	0,00	0,16	-8	4	0,45	0,78
-7	0	0,00	0,16	-7	5	0,56	1,34
-6	3	0,48	0,65	-6	9	1,00	2,34
-5	0	0,00	0,65	-5	6	0,67	3,01
-4	8	1,29	1,94	-4	23	2,56	5,57
-3	29	4,68	6,62	-3	13	1,45	7,02
-2	59	9,53	16,16	-2	2	0,22	7,25
-1	147	23,75	39,90	-1	17	1,90	9,14
0	272	43,94	83,84	0	774	86,29	95,43
+1	72	11,63	95,48	+1	12	1,34	96,77
+2	22	3,55	99,03	+2	1	0,11	96,88
+3	5	0,81	99,84	+3	6	0,67	97,55
+4	0	0,00	99,84	+4	9	1,00	98,55
+5	0	0,00	99,84	+5	5	0,56	99,11
+6	1	0,16	100,00	+6	3	0,33	99,44
+7	0	0,00	100,00	+7	2	0,22	99,67
+8	0	0,00	100,00	+8	2	0,22	99,89
+9	0	0,00	100,00	+9	1	0,11	100,00
Total	619	100,00	100,00	Total	897	100,00	100,00

Tableau 3. Probabilité de réduction du nombre de mineurs et d'individus dans les ménages entre 1739 et 1742 (régression logistique)

	Modèle 1 (mineurs de 16 ans)		Modèle 2 (tous les individus)	
	% Effectifs	Odds Ratio	% Effectifs	Odds Ratio
<i>Listes des pauvres</i>				
Inscrits	22,94		21,18	(rif)
Non-inscrits	77,06	0,588	78,82	3,700
Profession				
Administrative, rentier	11,15		12,60	(rif)
Agriculteurs, alimentaires, marchands	26,82	1,190	24,75	0,935
Métallurgie	17,93	0,991	15,50	1,210
Autres métiers	44,10	1,780	47,16	0,774
<i>Propriété</i>				
Aucune propriété	77,87		80,60	(rif)
Une propriété	10,18	2,240	8,81	2,110
Plusieurs propriétés	11,95	1,400	10,59	1,930
<i>Quartiers</i>				
Quartier périphériques	5,76		4,98	(rif)
Notre-Dame	36,93	1,890	36,24	0,639
Saint-François	14,57	1,930	15,49	0,979
Saint-Ignace	37,72	1,300	38,45	0,823
Saint-Sépulcre	5,19	1,530	4,84	/.../
	Tot 247/619 (501)	prob chi2 0,0149	Tot 82/827(688)	prob chi2 0,0068
	Lr chi2 (10DF) 22,04	pseudo Re 0,0326	Lr chi2 (9DF) 22,73	pseudo Re 0,0528
				Log likelihood – 203,825

Notes. * significativité : marge d'erreur sous le seuil des 5 %. ** significativité : marge d'erreur sous le seuil des 10 %.

Le premier modèle, concernant la présence/absence des mineurs de moins de seize ans entre 1739 et 1742, nous fournit un certain nombre d'informations pertinentes. Cette classe d'âge devrait en effet n'être que rarement sujette à des mobilités individuelles ou à des mariages – même si l'on doit garder à l'esprit l'hypothèse que certains individus ne sont pas visibles dans le Tableau 3, puisque, les années passant, ils ne sont plus enregistrés comme des mineurs de moins de seize ans. Les résultats de cette régression logistique mettent également au jour le fait que les enfants issus des ménages inscrits sur la liste des pauvres de 1740 sont plus exposés au risque de décès. Le risque qu'un jeune membre de la famille « disparaisse » entre 1739 et 1742 est inférieur à 42 % (odds ratio 0,588) pour les ménages qui ne sont pas inscrits sur les listes des pauvres (marge d'erreur de 2,1 %). Ces éléments indiquent, pour les familles en question, la correspondance effective entre inscription sur les registres de pauvreté et situation réelle de malaise et de sous-alimentation au sein de la communauté. Toutefois, contrairement à ce que l'on pourrait croire, la probabilité qu'un jeune membre de la famille disparaisse entre 1739 et 1742 s'élève quand on s'intéresse à la catégorie des propriétaires. Par rapport à ceux qui louent leur logement, ou habitent dans des propriétés appartenant à d'autres individus et que l'on supposerait donc être davantage exposés aux problèmes économiques, ce sont au contraire les propriétaires qui ont une plus grande probabilité de voir réduire le nombre de leur jeunes membres au cours de ces deux ans. L'indice de risque est de 124 % (odds ratio 2,24) avec une marge d'erreur de 1,1 %. En réalité, au regard des chiffres bruts, il s'agit d'un déséquilibre tout à fait relatif. Sur 51 cas de familles qui possèdent une maison et qui sont prises en compte dans cette analyse des risques, 26 familles voient un mineur « disparaître » du ménage. Pour ceux qui ne sont pas propriétaires, un tel événement survient dans 176 ménages sur un total de 432. Pourrait-il s'agir de mineurs qui sortent de cette observation car ils atteignent l'âge de seize ans ? Il est difficile de l'affirmer, puisque par une telle analyse, nous ne pouvons raisonner qu'en termes de tendances générales. Une autre variable nous permet cependant de mesurer les différences de probabilité en fonction des conditions sociales : la profession du chef de famille. On mesure ainsi une probabilité plus importante de risque pour ceux qui appartiennent au groupe des professions manuelles par rapport à ceux qui sont employés dans l'administration et les services. La comparaison nous permet également de constater que la part la plus importante de la population – les journaliers, les artisans de divers types, les employés du bâtiment et les travailleurs non qualifiés – ont une plus forte probabilité (78 % odds ratio 1,78) que les familles de rentiers, d'employés administratifs et des services, de perdre un mineur au cours des deux années qui séparent les dénombrements. La donnée n'est pas particulièrement significative du point de vue statistique

(marge d'erreur de 8,3 %) mais elle décrit une tendance à la fois probable et compréhensible puisqu'elle exprime une situation de précarité plus importante pour les milieux sociaux inférieurs par rapport à ceux qui disposent de plus de richesses. Aucun effet ne semble, néanmoins, pouvoir être attribué à l'appartenance d'un ménage à un quartier plutôt qu'à un autre. Un résultat allant en ce sens aurait pu orienter les causes du pic de mortalité infantile de l'automne 1741 vers une épidémie contagieuse circonscrite à une aire précise de la ville.

L'interprétation du second modèle, décrivant les pertes générales des individus dans les ménages entre 1739 et 1742, nous fournit des résultats divergents. Ceux-ci nous amènent à penser que la modification de la composition des ménages au cours de ces deux années est davantage liée à des mobilités qu'à des décès. Les ménages qui connaissent une réduction de leurs membres sont ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes des pauvres de 1740 : 270 % de risques en plus avec une marge d'erreur de 1,5 %. Les propriétaires observent une plus forte tendance à la perte de membres de leurs familles, par rapport à ceux qui ne sont pas propriétaires : 111 % de risque en plus pour les propriétaires d'un immeuble, 93% pour ceux qui sont propriétaires de plusieurs édifices. En ce qui concerne la catégorie socio-professionnelle de la famille et le quartier dans laquelle elle vit, ils ne semblent pas influencer sur le risque de perdre un membre, ce qui signifie que ceux qui disparaissent du ménage entre 1739 et 1742, ont sans doute déménagé ou fondé une nouvelle famille, parce qu'ils en avaient les moyens. On peut déduire ce phénomène du fait qu'il concerne davantage, en termes de probabilité, des propriétaires et des personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes des pauvres. Nous verrons par la suite en détail par quels types de mobilité sur le territoire sont concernés les habitants de Charleville entre 1739 et 1742. La certitude que nous pouvons tirer de ce second modèle est qu'il ne décrit pas la mortalité générique de Charleville dans les années 1740, mais plutôt les dynamiques de mobilité des familles.

Dans l'ensemble, ces éléments nous poussent à lire dans la crise de mortalité de cette période comprise entre 1739 et 1742 une exposition importante des mineurs aux risques, déterminée par leur situation économique et sanitaire. Ce phénomène peut être lié de façon directe à la pénurie alimentaire et à l'affaiblissement des organismes qui facilite les contagions de type épidémique. Toutefois, les facteurs principaux de cette crise de mortalité restent difficiles à déterminer avec précision. En ce qui concerne les causes de la mortalité pour les autres classes d'âges, elles semblent encore plus complexes à déterminer, mais les informations issues de la comparaison entre les deux dénombrements nous permettent

d'attribuer, outre le poids important de la mortalité, une importance non négligeable à la mobilité. Demeure le fait que les deux pics de mortalité des années 1740 peuvent difficilement être liés uniquement et directement aux phénomènes climatiques et aux pénuries alimentaires de cette période. Le fait qu'ils concernent deux saisons différentes et qu'ils touchent différentes classes d'âges semble exclure une influence directe de la rigueur climatique ou de la pénurie, mais laisse plutôt supposer l'importance majeure d'une crise épidémique aggravée par la malnutrition. Enfin, les informations concernant les mineurs qui « disparaissent » entre 1739 et 1742 laissent entrevoir un rôle relativement déterminant de la condition sociale et économique dans la capacité des familles à répondre à ces crises.

5. Dynamiques de population à Charleville entre les deux dénombrements (1739 et 1742)

Pour tenter de mieux comprendre ce qui s'est passé à Charleville entre les deux dénombrements (1739 et 1742), nous pouvons procéder à une enquête plus approfondie. Le présupposé est qu'au cours de ces deux années, à la suite même de la crise et des ordonnances visant à contenir les troubles sociaux, nous pourrions identifier une redéfinition de la population présente dans la ville, c'est-à-dire une crise de mobilité plutôt que de mortalité. Nous avons déjà mentionné les listes des pauvres et la pression administrative envers les pauvres et les mendiants pour les renvoyer dans leur paroisse d'origine, par promulgation de l'arrêt parlementaire de décembre 1740⁴¹.

Grâce aux informations relevées dans les dénombrements, nous pouvons étudier les familles présentes en 1739 et en 1742. Un premier constat nous pousse à prendre en compte l'importance de la mobilité à cette période grâce notamment à l'utilisation de la source intermédiaire des registres des pauvres, datant de 1740, qui précède donc probablement seulement de quelques mois la mise en place des mesures administratives nationales. Il est, par ailleurs, nécessaire de souligner que les informations obtenues dans les listes des pauvres sont susceptibles de contenir des erreurs, et qu'au cours de la réalisation de la base de données, tous les noms de la liste n'ont pas été identifiables. Nous reportons cependant les informations obtenues par le recouplement des données de ces deux sources dans le Tableau 4.

41. Bibliothèque nationale de France, Joly de Fleury, 1120, fol. 260-261. Charleville y est évoqué.

Tableau 4. *Ménages présents entre 1739 et 1740
et leurs inscriptions sur la liste des pauvres*

	<i>Présents en 1739 mais pas en 1742</i>	<i>Présents en 1739 et en 1742</i>	<i>Présents en 1742 mais pas en 1739</i>
Inscrits sur la liste des pauvres de 1740	59	190	47
Non-inscrits sur la liste des pauvres de 1740	309	707	306
Total	368	897	353

Note. Dans de nombreux cas, nous ne sommes pas parvenus à reconstituer le lien direct entre les familles. Il existe également des cas d'homonymies qui ne rendent pas possible une identification univoque.

Il convient de noter que de nombreux ménages ne sont présents qu'à partir du dénombrement de 1742, au même titre que certains disparaissent lors du deuxième dénombrement. Ces deux phénomènes se retrouvent en proportion égale. Il s'agit donc d'une mobilité de 30 % aussi bien d'émigration que d'immigration. Parmi les nouvelles familles, nombreuses sont celles qui résultent du mariage d'un des enfants, qui était auparavant enregistré au sein du ménage de ses parents. En ce qui concerne la mobilité, on observe que, pour au moins quarante-sept des familles qui ne sont pas inscrites au dénombrement de 1739, nous pouvons attester leur présence dans la ville déjà à partir de 1740. Le fait qu'elles soient inscrites sur les listes des pauvres plaide en faveur d'une émigration marquée par la paupérisation, probablement en conséquence des mesures du parlement qui visent à réduire le risque d'émeutes et de soulèvements dans les villes françaises. Certaines de ces familles (vingt-six exactement) sont originaires de Charleville. Leur retour dans leur ville d'origine est donc, très probablement, lié à la crise et à l'impossibilité de trouver du travail. La liste de ces familles inscrites sur les listes des pauvres et arrivées dans la ville entre 1739 et 1740 est composée de travailleurs appartenant à des secteurs très divers : armurier, boulanger, charcutier, couturier, faiseur de bas au métier, fouleur de bas, fruitière, horloger, tapissier, tonnelier, un nombre important de journaliers, de manouvriers, de mendiants, de pauvres, et d'autres encore, dont les professions ne sont pas identifiées. La catégorie la plus représentée, avec une douzaine de cas, est celle des tricoteuses. Par ailleurs, cinquante-neuf ménages, bien qu'inscrits sur la liste des pauvres, disparaissent de Charleville après 1740 : on ne retrouve pas leur trace dans le dénombrement de 1742.

Pour obtenir davantage d'informations sur la situation économique à cette période, nous pouvons également observer les dynamiques de mobilité professionnelle des familles présentes dans les deux dénombrements. Il faut cependant garder à l'esprit le fait que les sources puissent reporter des professions différentes pour un même individu en raison d'une imprécision dans la classification : par exemple un vendeur de tissus pourrait être

enregistré comme « marchand » une année, et comme « tailleur » une autre⁴². Il est vraisemblable que dans chacun des dénombrements soit enregistrée la profession prédominante. L'analyse de ces informations révèle cependant que la profession marchande est un secteur très dynamique. Pas moins de dix chefs de familles employés dans la métallurgie en 1739 sont enregistrés comme marchands en 1742, cinq autres sont enregistrés comme marchands alors qu'au dénombrement précédent ils étaient inscrits comme travailleurs du textile, et d'autres cas isolés deviennent marchands après avoir été notés comme travailleurs du bois, fabricants d'armes ou d'autres professions non identifiées. En ce qui concerne l'itinéraire professionnel inverse, on retrouve trois marchands qui sont ensuite enregistrés comme domestiques ; dans trois autres cas, les marchands deviennent ensuite rentiers ; trois deviennent employés dans le secteur alimentaire, et quatre se mettent à travailler dans le secteur du cuir. Pas moins de dix familles de marchands sont par la suite enregistrées dans le secteur textile. Ce dernier semble en effet un secteur en crise : cinq familles passent de cette classification à l'enregistrement du chef de famille comme ouvrier journalier et cinq autres sont par la suite enregistrés comme « pauvres ». Dans l'ensemble, pour comprendre l'importance de ces trajectoires, il serait important d'évaluer sur un temps long à quel point ces dynamiques sont différentes de celle d'autres périodes plus stables d'un point de vue économique.

6. Mobilités et départs de Charleville entre 1739 et 1742

En partant du principe que la présence/absence aux deux dénombrements peut être due à une forte mobilité, y compris professionnelle, il s'agit d'observer quelles variables peuvent avoir déterminé la disparition de certains ménages carolopolitains. Étant donnée la situation de forte crise économique, une première option, déjà évoquée, est celle qui suggère un retour des familles dans leur commune d'origine, ou un départ vers une ville plus grande. On peut constater que ce type de poussée est plus fréquent chez ceux qui ont déjà connu cette expérience, c'est-à-dire les familles qui ont déjà fait l'expérience d'une mobilité dans le passé, des individus originaires de la campagne proche de Charleville par exemple, d'une autre ville de taille moyenne et modérément éloignée, ou bien d'une ville plus grande⁴³. À ce sujet, le Tableau 5, qui donne l'origine géographique et la profession

42. Pour une réflexion sur les catégories socio-professionnelles à l'époque moderne, on pourra partir de G. BÉAUR, 1999.

43. Les sources ne nous renseignent pas sur les migrations définitives ni sur les migrations temporaires ou saisonnières. Pour des approches autant qualitatives que quantitatives sur ce sujet, voir P.-A. ROSENAL, 1999.

des chefs des ménages qui ont disparu entre 1739 et 1742, permet de noter l'importance de la proportion de ceux qui sont originaires de Charleville.

Nous pouvons aussi nous interroger sur le fait que la fragilité des familles, leur disparition pour décès ou émigration, dépend également de la typologie des individus qui les forment. Dans le cadre d'une analyse plus détaillée sur les membres qui composent le noyau familial, nous pourrions nous attendre à une probabilité plus importante pour les personnes vivant de façon isolée (par rapport à ceux qui ont une famille) de disparaître du deuxième dénombrement. Un ménage de type multiple ou complexe, au contraire, même s'il voit mourir un de ses membres, aura une probabilité plus grande d'être à nouveau présent quelques années plus tard dans le même lieu en raison de la survie d'une partie de la famille. Dans le cadre de cette analyse, il est important de prendre en compte également l'âge du chef de famille, afin de comprendre quel stade du cycle de la vie de la famille est principalement concerné. S'agit-il de familles anciennes, en fin d'existence, ou bien au contraire de familles ayant pour chef de famille un jeune époux récemment marié ? Évidemment, de cette observation résulte une identité et une perspective variables de longévité du ménage dans la ville. Comme nous l'avons déjà évoqué, les dénombrements peuvent également nous indiquer si le père de famille est propriétaire ou non du bâtiment dans lequel il réside. En croisant les informations entre les différents modèles familiaux, nous pouvons également savoir si une personne possède davantage qu'un bâtiment. Il s'agit là d'un indice approximatif de richesse, en plus d'être un indicateur de l'enracinement et des intérêts qu'une famille déterminée peut avoir à Charleville. De la même manière, évidemment, nous pourrions prendre en compte l'appartenance d'une famille à l'une ou l'autre des catégories professionnelles.

Pour l'étude de la mobilité à Charleville entre 1739 et 1742, nous proposons une régression logistique dans laquelle la variable dépendante, pour les familles présentes à Charleville en 1739, est celle d'être encore présente dans celui de 1742 (valeur 0) ou bien d'avoir disparu du dénombrement de Charleville de 1742 (valeur 1). Les variables indépendantes prises en compte sont au nombre de cinq. L'insertion d'une sixième variable relative à la profession du chef de famille ne prend aucune valeur statistique significative, elle affaiblit même le modèle, il n'était donc pas recommandé de l'insérer. Dans le Tableau 6, nous retrouvons donc les résultats de la régression logistique décrite ci-dessus.

De l'observation du Tableau 6, nous pouvons conclure que ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes des pauvres ont une probabilité plus grande

Tableau 5. *Origine et professions des chefs des ménages qui disparaissent entre 1739 et 1742*

	Administration, rentier, militaire	Artisanat, bois, cuir, bâtiment	Métallurgie,	Agriculture, employé, journalier	Commerce, transport, alimentation	Pauvre	Textile	Inconnu
Charleville	18	31	13	14	23	5	33	1
Campagnes proches	7	9	10	13	14	5	16	0
Villes	10	2	2	1	1	0	5	0
Agglomérations mineures	16	11	8	16	28	6	19	1
Inconnu	6	2	1	3	1	9	5	3

Tableau 6. *Probabilité qu'une famille présente dans le recensement de 1739 soit absente du recensement de 1742 (régression logistique)*

Number of obs = 1251 ; LR chi2(14) = 148,75 ; Prob > chi2 = 0.0000 ; Log likelihood = -683,52703 ; Pseudo R2 = 0.0981

	Effectifs (%)	Odds Ratio	Std. Err	z	P > z	[95%_ Conf. Interval]
<i>Liste des pauvres</i>						
Inscrit	19,68	(rif)				
Non-inscrit	80,32	1,6356	0,2861	2,81	0,005	1,1608 2,3045
<i>Type de famille</i>						
Solitaire	21,66	(rif)				
Famille nucléaire simple	57,71	0,3591	0,0608	-6,05	0,000	0,2577 0,5004
Famille de veuf/veuve	17,47	0,7096	0,1379	-1,76	0,078	0,4847 1,0388
Complexe	3,16	0,4129	0,1652	-2,21	0,027	0,1885 0,9047
<i>Propriétés</i>						
Aucun édifice	83,79	(rif)				
Un édifice	7,67	0,6787	0,1990	-1,32	0,186	0,3819 1,2060
Deux édifices et plus	7,27	0,3809	0,1242	-2,96	0,003	0,2010 0,7218
<i>Âge du chef de famille</i>						
16-35 ans	16,84	(rif)				
Non notifié	53,52	2,0591	0,4494	3,34	0,001	1,3481 3,1449
36-50 ans	16,44	0,9763	0,2687	-0,09	0,931	0,5691 1,6747
51-65 ans	9,57	1,2858	0,3896	0,83	0,407	0,7099 2,3288
> 66 ans	2,53	3,1196	1,3597	2,61	0,009	1,3276 7,3302
<i>Origine</i>						
Charleville	45,06	(rif)				
Campagne proche	15,34	1,2777	0,2520	1,24	0,214	0,8679 1,8809
Villes	7,19	2,2753	0,5697	3,28	0,001	1,3928 3,7169
Agglomérations mineures	26,80	1,4749	0,2410	2,38	0,017	1,0706 2,00318
Non notifiée	5,61	1,3283	0,3721	1,01	0,311	0,7671 2,3002

Notes. * significativité : marge d'erreur sous le seuil des 5 %. ** significativité : marge d'erreur sous le seuil des 10 %

(de l'ordre de 64 %) de ne plus être présents en 1742 (marge d'erreur de 5 %). Nous avons observé un phénomène similaire en ce qui concerne la diminution des membres de la famille au sein des ménages. Ceci pourrait indiquer que les inscrits sur les listes des pauvres bénéficient d'une protection sociale minimum, qui les pousse à rester en ville, contrairement à ceux, moins dépendants, qui peuvent tenter un saut dans l'inconnu en quittant la ville. Il est cependant difficile de l'affirmer. Parmi les variables qui semblent avoir une certaine influence, on peut s'intéresser aux familles formées d'un couple. Leur probabilité de disparaître de Charleville est inférieure de 65 % (odds ratio 0,3591) par rapport aux familles de solitaires. De façon tendancielle, les familles complexes et les familles de veuf ou de veuves disparaissent également moins que les familles de solitaires (30 % de moins ; odds ratio 0,7096). Les observations confirment donc globalement nos hypothèses, même s'il est impossible d'affirmer que nous avons affaire davantage à des décès ou à des émigrations dans le cas des solitaires dont nous perdons la trace. En ce qui concerne la variable qui prend en compte la possession d'édifice, la probabilité pour les familles propriétaires de deux édifices et plus de rester à Charleville est de 62 % de plus (marge d'erreur de 3 %) que les familles qui ne possèdent rien. Cet élément confirme également notre hypothèse, car la maison, élément de sécurité, surtout dans une période de crise, a certainement valeur de frein pour une quelconque mobilité, en plus d'être l'expression de la situation d'aisance financière de ces familles.

En ce qui concerne l'âge du chef de famille, par rapport aux familles dont le chef est jeune – entre seize et trente-cinq ans –, ceux dont l'âge n'est pas mentionné sont soumis à un risque plus important de ne pas être présents dans le dénombrement de 1742 : le risque est supérieur de 100 % (avec une marge d'erreur de 0,1 %). Il pourrait s'agir de familles plus volatiles, enregistrées de façon imprécise et peut-être présentes à Charleville d'une façon déjà précaire et ponctuelle au moment du premier recensement. De même, les familles dont le chef est très âgé, d'âge supérieur à soixante-cinq ans, ont une probabilité plus importante de disparaître. Pour elles, le risque est de 200 % (avec une marge d'erreur de 0,9 %). Elles représentent cependant un échantillon réduit de la population : 2,35 %, et dans la plupart des cas il s'agit de solitaires. Nous pouvons sans doute supposer qu'au moment de leur décès, le ménage cesse d'être mentionné. Enfin, la variable qui décrit le lieu d'origine du chef de famille nous fournit également des informations intéressantes. Les familles originaires de villes de plus grande taille – belges ou françaises – sont celles qui ont le plus fort risque de disparaître du dénombrement : 127 % de probabilité de disparaître par rapport aux autochtones de Charleville (marge d'erreur de 0,1 %). Pour

ceux qui viennent de la campagne environnante, la probabilité n'est pas aussi forte. Au contraire, la probabilité de disparaître est de 47 % de plus pour ceux qui sont originaires d'agglomérations mineures par rapport aux autochtones (marge d'erreur de 1,7 %).

Ce tableau confirme que la forte diminution de la population qui a lieu entre 1739 et 1742 est certes due à la mortalité qui décime certaines familles, et en particulier celles des personnes âgées isolées, mais que les migrations y ont aussi un rôle majeur. Les résultats en ce qui concerne la probabilité pour les familles de disparaître entre les deux dénombrements vont dans ce sens. De fait, quand il ne s'agit pas du décès probable des membres d'une famille – pour les ménages de solitaires ou ceux dont le père de famille est âgé – la disparition des dénombrements concerne principalement des familles qui ne sont pas particulièrement liées à la ville de Charleville. Il s'agit en général de familles qui ne sont pas inscrites sur les listes des pauvres, qui ne possèdent pas de propriétés, qui sont enregistrées de façon imprécise dans la source, ou qui sont originaires de lieux plutôt distants.

*

La crise démographique des années 1740 à Charleville peut être étudiée grâce aux dénombrements de 1739 et de 1742 et à d'autres sources comme les registres de pauvreté et les registres paroissiaux. Ces sources contribuent à reconstituer certains aspects des dynamiques de la crise, en nous informant sur les moments de mortalité majeurs, sur les caractéristiques par âge des décès et sur la présence des pauvres parmi les listes. En ce qui concerne les sources statiques, grâce à ces mêmes dénombrements de 1739 et 1742, il est possible d'obtenir davantage d'informations sur la crise et de comprendre quelle partie de la population est touchée en premier lieu. L'analyse proposée dans cet article se fonde principalement sur des sources et des informations de type quantitatif, et cherche à tester, notamment d'un point de vue méthodologique, la possibilité d'arriver à certains résultats en confrontant ces deux dénombrements. Entre 1739 et 1742, les dénombrements enregistrent une évolution naturelle négative, due principalement à une crise de mortalité. Cette évolution s'explique également par une stagnation sur le plan de la fécondité naturelle des couples, et une réduction du nombre de mariages dans les moments les plus aigus de la crise. Il s'agit d'une des dernières crises de subsistance, due à des facteurs climatiques, agricoles et démographiques de l'Europe continentale à l'époque moderne.

La contingence climatique d'hivers rigoureux et d'étés « pourris », dont la région ne sortira qu'au printemps 1741, contribue à une crise agricole et à une hausse importante du prix des denrées. Nous pouvons cependant exclure d'emblée des causes de mortalité directes telles que l'hypothermie ou d'autres maladies liées au froid, de même qu'il est difficile d'identifier le rapport entre famine et mortalité. Le calendrier des moments de crises alimentaires aiguës et celui des mortalités ne semblent pas, en effet, coïncider de façon immédiate. Il est cependant certain qu'au moins jusqu'au printemps 1741, la situation économique a pu priver de larges parties de la population de l'accès au blé et à d'autres céréales. L'aggravation de la situation économique dans les villes françaises a même suscité la mise en place de mesures administratives en vue de contenir le malaise social : des listes des pauvres sont mises en place et les mendiants sont sommés de retourner dans leur paroisse d'origine. Il est probable que le pic de mortalité, enregistré chez les enfants au cours de l'été et de l'automne 1741, soit dû à une accumulation des conséquences de cette crise, mais qui trouve sans doute son explication dans des contagions épidémiques, accentuées par la sous-alimentation et la malnutrition. De même, le pic de mortalité du printemps suivant, en 1742, chez les adultes, pourrait se justifier par des causes de types virales et épidémiques plutôt que par une conséquence directe de la famine et de la sous-alimentation, puisque celles-ci auraient dû plutôt les toucher au cours des années précédentes.

Les dénombrements de 1739 et de 1742 nous font entrer dans le détail des dynamiques démographiques de cette période, et nous permettent d'observer, de façon exploratoire, si l'exposition au risque a été uniformément répartie dans la population ou si au contraire des familles de conditions socio-économiques différentes ont dû l'affronter de façon et avec des moyens divergents. Nous pouvons, notamment, déterminer en quoi la perte d'un individu ou d'un enfant au sein d'une famille dépend de conditions sociales et de caractéristiques socio-économiques spécifiques. Dans une première analyse, ont été proposés deux tableaux qui nous permettent d'observer dans quelle mesure les mineurs de seize ans et les autres membres de la famille sont susceptibles de disparaître au cours des deux années qui séparent les dénombrements. La première analyse concerne de façon quasi exclusive la mortalité infantile, la seconde inclut au contraire l'ensemble des individus qui composent la famille et tient compte conjointement de la mortalité et de la mobilité.

En ce qui concerne la mortalité infantile, les recensements révèlent une exposition plus importante au risque de décès pour les familles inscrites sur les listes des pauvres, et pour les familles dont le chef de famille est

un travailleur manuel plus ou moins qualifié, par rapport à celles dont le chef de famille est employé dans l'administration ou les services. Ces données confirment donc notre intuition et décrivent une crise de mortalité qui touche de façon différenciée les enfants de Charleville en fonction de leur appartenance à tel ou tel groupe social. Les variables qui attribuent un risque majeur pour les propriétaires semblent en revanche contradictoires et surprenantes. On supposait, en effet, qu'ils disposaient de conditions de vie moins précaires. À tout point de vue, cette étude renforce donc l'idée que la crise de mortalité est profondément liée à des inégalités dans la disponibilité alimentaire et à une sous-alimentation qui augmente l'exposition aux contagions et aux infections. La probabilité qu'il s'agisse d'une épidémie généralisée qui touche de façon indéterminée la population infantile s'en trouve donc fortement affaiblie.

En ce qui concerne au contraire la réduction générale du nombre d'individu dans les ménages, causée aussi bien par la mortalité que la mobilité, les observations nous invitent à exclure pour le moment l'utilisation des dénombrements afin d'évaluer la mortalité chez les adultes. En effet, les variables nous indiquent que ceux qui « disparaissent » de leur famille d'origine viennent, pour la plupart, de familles aisées, ce qui nous pousse à attribuer ces départs et ces transformations à des familles ayant suffisamment de ressources pour pouvoir fonder un nouveau ménage ou émigrer. Les variables de type socio-professionnel, par ailleurs, ne donnent pas de résultats significatifs en ce sens. Le fait que la crise démographique soit en partie due à des départs est, quant à lui, démontré par une enquête spécifique, qui propose une comparaison entre le dénombrement de 1739 et celui de 1742. En observant les familles dont le nombre de membres diminue, et en prenant comme indicateur l'inscription aux listes des pauvres, nous avons mis en évidence une forte proportion de migration et de mobilité. Si l'on exclut les décès des solitaires et des personnes âgées, les individus qui disparaissent de Charleville sont majoritairement ceux qui n'ont pas de liens particuliers avec la ville, ceux qui ne sont pas propriétaires, et ceux qui proviennent d'autres lieux situés à moyenne et longue distance : des villes de France et de Belgique. L'observation directe des évolutions démographiques des ménages, occasion rare pour les populations d'époque moderne, est rendue possible par la base de données créée dans le cadre du projet de recherche « Mobilités, Populations, Familles en France du Nord de la fin du xvi^e siècle à la fin du xix^e siècle ». Les choix démographiques et les événements subis par la population en un moment de crise spécifique sont ainsi reconstitués, principalement grâce à deux dénombrements isolés, démontrant ainsi qu'ils sont également un instrument utile pour des analyses dynamiques.

Bibliographie

- APPLEBY, Andrew, « Grain prices and subsistence crises in England and France, 1590-1740 », *The Journal of Economic History*, 39 (4), 1979, p. 865-887.
- BEAUR, Gérard, *Histoire agraire de la France au XVIII^e siècle*, Paris, Sedes, 2000.
- , « Les catégories sociales à la campagne : repenser un instrument d'analyse », *Annales de Bretagne et de pays de l'Ouest*, 106 (1), 1999, p. 159-176.
- BIDEAU, Alain, DESJARDINS, Bertrand & BRIGNOLI, Héctor Perez, *Infant and Child Mortality in the Past*, Oxford, Clarendon Press, 1997.
- BOUDJAABA, Fabrice, GOURDON, Vincent & RATHIER, Carole, « Charleville's census reports: an exceptional source for the longitudinal study of urban population in France », *Popolazione e Storia*, 2, 2010, p. 17-42.
- BRESCHI Marco & LIVI BACCI, Massimo, « Saison et climat comme facteur de survie des enfants », *Population*, 1, 1986, p. 9-36.
- BRESCHI, Marco & POZZI, Lucia, *The Determinants of Infant and Child Mortality in Past European Populations*, Udine-Sassari, Forum, 2004, p. 105-122.
- BRICOURT, Michel, LACHIVER, Marcel & QUERUEL, Julien, « La crise de subsistance des années 1740 dans le ressort du Parlement de Paris », *Annales de démographie historique*, 1974, p. 281-333.
- CHAUNU, Pierre, *La civilisation de l'Europe des Lumières*, Paris, Arthaud, 1966.
- DEROSAS, Renzo, « The joint effect of maternal malnutrition and cold weather on neonatal mortality in nineteenth-century Venice: An assessment of the hypothermia hypothesis », *Population Studies*, 63, 2009, p. 233-251.
- DUPÂQUIER, Jacques, LACHIVER, Marcel & MEUVRET, Jean, *Mercuriales du pays de France et du Vexin français, 1640-1792*, Paris, Sevpén, 1968.
- FLINN, Michael W., *Il sistema demografico Europeo 1500-1820*, Bologna, Il Mulino, 1983.
- GALLOWAY, Patrick R., « Annual variations in deaths by age, deaths by cause, prices, and weather in London 1670 to 1830 » *Population Studies*, 39, 1985, p. 487-505.
- KOK, Jan, « Principles and prospects of the life course paradigm », *Annales de démographie historique*, 1, 2007, p. 203-230.
- LABRIJN, Aart, *Het klimaat van Nederland gedurende de laatste twee en een halve eeuw*, Schiedam, Boekdrukk, HAM Roelants, 1945.
- LASLETT, Peter, « La famille et le ménage : approches historiques » *Annales ESC*, 27 (4-5), 1972, p. 847-872.
- LASLETT, Peter & WALL, Richard, *Household and Family in Past Time*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972.
- LE ROY LADURIE, Emmanuel, *Histoire humaine et comparée du climat*, tome 1, *Canicules et glaciers, XIII^e-XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 2004.
- LEMARCHAND, Guy, *La fin du féodalisme dans le pays de Caux*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1989.
- LIVI BACCI, Massimo, *Popolazione e alimentazione*, Bologna, Il Mulino, 1987.
- LUTERBACHER, Jürg, DIETRICH, Daniel, XOPLAKI, Elena & MARTIN, Heinz, « European seasonal and annual temperature variability, trends, and extremes since 1500 », *Science*, 303 (5663), 2004, p. 1499-1503.

- MANLEY, Gordon, *Central England Temperatures: Monthly Means 1659-1973*, 1974 consultable à l'adresse : <http://www.rmets.org/sites/default/files/qj74manley.pdf>
- MESTAYER, Monique, « Les prix du blé et de l'avoine de 1329 à 1793 », *Revue du Nord*, XLV, 1963, p. 157-176.
- MINVIELLE, Stéphane, « Les ménages de Charleville aux XVIII^e-XIX^e siècles », *Histoire & Mesure*, 28 (2), 2013, p. 17-52.
- MORINEAU, Michel, « À la halle de Charleville : fourniture et prix des grains ou les mécanismes du marché (1647-1821) », *Actes du 95^e congrès des Sociétés savantes (Reims, 1970)*, tome II, Paris, Bibliothèque nationale, 1974, p. 159-222.
- MUNNO, Cristina, *L'Écheveau des parentèles au village. Dynamiques démographiques, mobilisations réticulaires et parcours individuels dans une communauté de Vénétie au XIX^e siècle*, Paris-Venise, EHESS-Ca' Foscari, thèse de doctorat nouveau régime, 2010.
- Ò GRADA, Cormac, *Storia delle carestie*, Bologne, Il Mulino, 2011.
- POST, John D., *Food Shortage, Climatic Variability, and Epidemic Disease in Preindustrial Europe. The Mortality Peak in the Early 1740*, Ithaca, Cornell University Press, 1985.
- ROTBURG, Robert I. & RABB, Theodore K., *The Relationship of Nutrition in Hunger and History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.
- ROSENTAL, Paul-André, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1999.
- RUGGIU, François-Joseph, *L'individu et la famille dans les sociétés urbaines anglaise et française (1720-1780)*, Paris, PUPS, 2007.
- , « Ju-hasseiki no Sharuruviru jumin. Jinkoshi, kazokushi, shakaishi ni okeru kenkyu [La population de la ville de Charleville au XVIII^e siècle. Une enquête d'histoire de la démographie, d'histoire de la famille et d'histoire sociale] », in Norie TAKAZAWA, Nobuyuki YOSHIDA, François-Joseph RUGGIU & Guillaume CARRÉ (dir.), *Dentô toshi wo hikaku suru. Iida to Sharuruviru [Comparer les villes traditionnelles : Iida et Charleville]*, Tôkyô, Yamakawa Shuppansha, 2011, p. 27-39.
- STEVENIN, Michel, *La population de Charleville*, Maîtrise d'histoire, Université de Reims, 1974.
- THÉRE, Christine, « Les “singularités” de 1740 d'après les mémoires de l'Académie royale des sciences : une “catastrophe” naturelle ? », in Luc BUCHET, Catherine RIGEADE, Isabelle SÉGUY & Michel SIGNOLI (dir.), *Vers une anthropologie des catastrophes*, Paris, APDCA/INED, 2009, p. 179- 197.

